



CERTIFICATS D'ORIGINE

Notice explicative

Contenu

1. QU'EST-CE QU'UN CERTIFICAT D'ORIGINE	2
2. RÉDACTION DES FORMULAIRES	2
2.1. L'ORIGINAL ET LES ÉVENTUELLES COPIES JAUNES	3
2.2. LES DEMANDES	4
3. TARIF	6
3.1. LES FORMULAIRES	6
3.2. LES LÉGALISATIONS DE CERTIFICATS D'ORIGINE	6

1. Les certificats d'origine.

Le certificat d'origine (CO) est utilisé comme attestation de l'origine de certains envois de marchandises à l'étranger.

Etant donné les aspects commerciaux politiques et fiscaux de l'origine, il est nécessaire de connaître l'origine exacte des marchandises.

Les certificats d'origine UE sont le plus souvent demandés dans le cadre de crédits documentaires dont bénéficient les clients étrangers. Les Chambres de commerce et d'industrie sont les organismes qui délivrent ces certificats aux entreprises dans leurs circonscriptions respectives (la province de Luxembourg pour la CCILB).

La CCILB peut ainsi délivrer ces certificats pour des marchandises de toutes origines, à condition que des preuves valables lui soient présentées. Ces certificats peuvent être délivrés à destination de tous les pays tiers, non membres de l'UE.

Un certificat ne peut être délivré à destination d'un pays intra-communautaire qu'à la condition que votre client réexportera la marchandise concernée vers un autre pays tiers. Dans ce cas, il faut joindre une copie de la lettre de crédit ou une attestation du client certifiant qu'il réexportera les produits.

Il est possible que votre client ou la banque réclame aussi la légalisation de votre facture de vente accompagnant le certificat d'origine (ou d'autres documents, tels que liste de colissage, attestation...) Sachez que c'est également la CCILB qui est habilitée à viser ces documents.

2. Rédaction des formulaires

Un dossier de certificat d'origine se compose:

- d'un original imprimé sur papier à lignes ondulées ocre qui vous sera retourné après visa par la CCILB ou que vous imprimez vous-même via www.digichambers.be ;
- de copies jaunes (si nécessaires);
- d'une demande à télécharger sur notre site www.ccilb.be , → *Services* → *International* → *Documents Officiels* uniquement si le CO n'est pas demandé via Digichambers
- de pièces justificatives avec notamment une copie de(s) facture(s) de vente qui doit toujours accompagner le certificat

L'ensemble de ces documents est à remplir par vos soins.

Le CO comporte des cases numérotées de 1 à 8 pour l'original et pour les formulaires de demande – si nécessaire, des cases de 1 à 13.

Remarque préliminaire:

Afin de garantir la validité de votre certificat, veillez à ne pas ajouter sur les différents feuillets d'autres mentions que celles que nous vous indiquons ci-après. Dans le cas où des mentions particulières sont exigées par le pays vers lequel vous désirez exporter ou par la lettre de crédit, celles-ci doivent être annexées sur du papier à entête de votre firme. **Ces mentions supplémentaires ne peuvent en aucun cas figurer sur le certificat d'origine.**

2.1. L'Original et les éventuelles copies jaunes

CASE 1	EXPÉDITEUR
	Nom et adresse complète de l'expéditeur. L'expéditeur est celui qui établit la facture et vend à l'étranger. Les abréviations ne sont pas autorisées.

CASE 2	DESTINATAIRE
	Nom, adresse complète et pays du destinataire. Il est possible d'utiliser la mention "à ordre" si vous ne connaissez pas le destinataire final. Dans ce cas, le pays de destination doit être utilisé de préférence (par exemple, à ordre « Arabie Saoudite »).

CASE 3	PAYS D'ORIGINE
	Indiquer le pays d'origine, c'est-à-dire le pays où a été fabriqué le matériel exporté. (Plusieurs origines peuvent être indiquées) Il existe trois possibilités: <ul style="list-style-type: none">■ U.E. si le pays d'origine fait partie de l'Union européenne et que votre transaction commerciale ne requière pas de mention supplémentaire.■ U.E. + (le nom de l'Etat membre) si le pays d'origine fait partie de l'Union européenne et que votre transaction commerciale requière de spécifier le nom de l'Etat membre■ Le nom du pays tiers si le pays d'origine ne fait pas partie de l'Union européenne

CASE 4	INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
	Mention facultative (ex.: mer, air, fer, route).

CASE 5	REMARQUES
	Indiquer si nécessaire la référence du crédit documentaire ou encore le renvoi à une annexe. Indiquer la remarque « délivré à posteriori » le cas échéant. Toute mention utile et qui n'a pas sa place ailleurs sur le CO.

CASE 6	NUMÉRO D'ORDRE; MARQUES, NUMÉROS, NOMBRE ET NATURE DES COLIS; DÉSIGNATION DES MARCHANDISES
	<ul style="list-style-type: none"> ■ N° d'ordre : un numéro par sorte de matériel (n° 1 pour le premier, 2 pour le suivant...) ■ Colis: nombre et nature (caisses, cartons, boîtes...) ainsi que la marque et le numéro (tels qu'indiqués sur l'emballage) <p>Désignation du matériel qui doit être conforme à celle reprise sur les autres documents (uniquement désignation globale)</p> <p>Si les marchandises indiquées n'ont pas toutes la même origine, il faut la préciser entre parenthèses, derrière chaque catégorie.</p> <p>Exemple :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bobines de tôles (République populaire de Chine) 2. Fer Blanc (Russie) <p>Les marques seules ne peuvent suffire comme désignation du matériel.</p> <p>Toutes déclarations relatives au boycott demandées par les pays arabes ou les « mentions d'origine..... à 100 % » ne peuvent pas figurer sur les certificats, elles doivent seulement figurer sur les documents de la firme (addendum).</p>

CASE 7	QUANTITÉ
	<p>Poids net et brut, ou autre unité de mesure tel que le volume par exemple.</p> <p>Veillez bien à tracer un trait en dessous de votre dernière ligne dans les cases 6 et 7 afin d'éviter toute ajoute.</p>

CASE 8	LE SOUSSIGNÉ
	<p><i>De l'original couleur ocre et des éventuelles copies jaunes</i></p> <p>Ne rien inscrire : ESPACE RESERVE A LA CHAMBRE DE COMMERCE.</p>

2.2. Les demandes (uniquement pour les CO papiers, non demandés via Digichambers)

Les cases 1 à 7 des demandes doivent contenir exactement les mêmes informations que les cases correspondantes de l'original (Voir 2.1. ci-dessus).

CASE 8	SOUSSIGNÉ
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Lieu de l'établissement,</i> ■ <i>Date de la demande du certificat</i> ■ <i>Signature manuscrite du fabricant ou du négociant avec à la suite le nom en caractère d'imprimerie</i>

CASE 9	DEMANDEUR
	<i>Cette case est à compléter uniquement dans le cas où le demandeur n'est pas l'expéditeur. Les mentions requises sont le nom, la raison sociale et l'adresse complète du demandeur.</i>

Le verso des demandes doit également être complété par vos soins.

CASE 10	Tarif douanier	Il s'agit des 8 premiers chiffres du code marchandise selon le système harmonisé
	Pays de destination	la destination finale de l'expédition
	Valeur	de la facture de vente

A remplir par le fabricant exportateur

CASE 11	Déclaration de propre fabrication	A remplir si vous êtes le fabricant
	Documents présentés	Numéro et date des factures de vente
	Cachet	Cachet de la firme
	Date et signature	Date et signature manuscrite d'un responsable de votre firme

A remplir par le négociant exportateur

Si vous n'êtes pas le fabricant des marchandises exportées

CASE 12	Pièces justificatives	Idéalement, numéro et date de la facture du fabricant Il faut également joindre soit: <ul style="list-style-type: none"> ■ une copie de la facture d'achat avec une déclaration du fabricant que les marchandises sont bien fabriquées en ses usines, ou soit ■ un certificat d'origine émanant du pays du fabricant. ■ toute autre preuve sera examinée par nos services
	Cachet	Cachet de la firme
	Date et signature	Date et signature + nom du signataire en caractères d'imprimerie

Il se peut que vous soyez fabricant pour une partie de la marchandise et négociant pour l'autre, dans ce cas les deux cases doivent être remplies.

CASE 13	Renseignements complémentaires	Case réservée à la CCILB.
----------------	---------------------------------------	---------------------------

3. Tarif

3.1. Les formulaires

Les certificats d'origine modèle UE ainsi que les copies jaunes sont distribués gratuitement par la CCILB sur simple demande.

3.2. La délivrance de certificats d'origine

Voir tarif (indexation annuelle en février) disponible sur notre site

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter

**Stéphanie WANLIN
Stéphanie RIGNANESE
Corinne GIANDOU
Anne-Michèle BARBETTE**

au 061 29 30 40 ou digi@ccilb.be

<p>Préférez nous appeler pour toute précision plutôt que devoir recommencer le certificat d'origine car aucune rature n'est permise</p>
